

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2020

JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE - (N° 3427)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par
M. Houbron, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« agréée conformément »

le mot :

« mentionnée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.